

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins
Tous secteurs : tél. 0820 33 20 20.

Pharmacies
Thionville : aujourd'hui, pharmacie Houbin, 77, boucle de la Milliaire, Demain, pharmacie Saint-Hubert, rue Saint-Hubert.
Cattenom : aujourd'hui et demain, pharmacie Auloge, 1 avenue du général De Gaulle.

Infirmer
Yutz : Aujourd'hui, M. Spoden, au 03 82 56 31 23 ou 06 81 33 89 37, Demain, Mme Guille-Schilt, au 06 23 39 05 68.

Police
Manom, Terville, Yutz : tél. 03 82 53 39 80.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Cattenom : route du Luxembourg (tél. 03 82 55 31 21).
Hettange-Grande : rue de la Gendarmerie (tél. 03 82 53 19 69).
Rodemack : route de Thionville (tél. 03 82 59 62 20).

Ambulances
Illange : Klein (tél. 03 82 86 66 00).
Terville : Bérardi (tél. 03 82 88 51 31).
Yutz : Moselle-Ambulances (tél 03 82 51 04 63).

HETTANGE-GRANDE

Cris, portes claquées et prix de l'eau au conseil

Le conseil municipal de mardi soir était tout sauf calme. L'adjointe aux finances a fait un scandale et a quitté la séance avec un autre conseiller. Le maire s'interroge sur un lien avec l'approche des élections cantonales...

Comment diable un conseil municipal anodin - celui de mardi soir à Hettange-Grande - a-t-il pu virer à la harangue verbale, au claquement de portes et à la zizanie... au sein même de la majorité ? Les premiers points de l'ordre du jour ne font pas débat outre mesure. Mais vient la question du prix de l'eau. Etant donné le

projet de décarbonatation (qui vise à rendre l'eau moins calcaire) le maire André Hentz avait suggéré une augmentation de 30 centimes du m³ (1,40 € en 2011 au lieu de 1,10 €), « pour éviter un taux d'endettement trop élevé » puis la mise en place de la décarbonatation aura un coût certain.



André Hentz : « Si cette attitude est liée aux élections cantonales, ça va devenir gênant ».

Mais l'adjointe Monique Di Nardo indique que la commission des finances s'est réunie et a estimé que « 1,40 € c'est trop, alors on propose 1,25 € ». Un peu plus tard elle souligne : « On a du mal chaque année à boucler le budget eau. Mais 15 centimes de hausse suffisent ». Début d'un bras de fer autour de la table entre un prix moindre et un autre plus élevé. Monique Di Nardo enchaîne les : « On tape dans le bas de laine de la ménagère », « l'administré paie déjà beaucoup », « l'inflation est de 1 % et les salaires ne suivent pas ». Quelques sourires en coin dans la salle, peut-être des personnes

songeant que le discours a des arrière-goûts de campagne électorale (lire par ailleurs). Le maire répond que « ces plus 30 centimes sont un acompte sur les plus 50 possibles que nous avions déjà annoncés ». Un élu rappelle aussi que « plus 50 centimes, c'est une fourchette extrêmement haute : ce prix ne sera peut-être même jamais atteint ».

Le ton monte
Le premier magistrat poursuit son raisonnement : « La décarbonatation vaudra des économies, à terme. Ne serait-ce avec les produits anticalcaire qu'il ne faudra plus acheter ».

Puis met en avant qu'un sondage réalisé auprès de la population donne celle-ci favorable au projet. Ivan Korbar, en soutien de Monique Di Nardo depuis le débat, objecte : « Sonder 15 % de la population, ce n'est pas prendre un avis général. Et une partie des 15 % a dit "non" ». Le maire rappelle

que « 100 % de réponse à un sondage, ça n'existe pas », et que « ceux qui ont dit non à la décarbonatation sont souvent ceux qui ont déjà un adoucisseur : ils raisonnaient de façon personnelle, et pas pour le collectif ».

Jérôme Millière, de l'opposition, argue à son tour que « le maire veut faire payer avant de savoir combien le projet va coûter ». Monique Di Nardo rejoint l'opposant : « Je pense pareil ! tu n'as pas le droit de thésauriser l'argent des gens. André ! ».

Le ton monte et le maire explique que « le principe de la décarbonatation est acté. Il faut faire une étude, qui est la première étape nécessaire. Oui, il faut payer avant. Moi, j'ai commencé à payer ma maison avant d'y habiter ». L'adjointe remontée souligne : « Moi, j'y ai habité une fois qu'elle était construite » puis affirme que jamais, en commission, le maire n'avait parlé de plus 30 centimes. Une conseillère lui rap-

Ivan Korbar : « C'est la Côte-d'Ivoire, ici ! »

Ivan Korbar et Monique Di Nardo ont quitté le conseil en plein vote, à l'issue d'une décision qu'ils jugeaient « inadmissible ». Après des débats houleux (lire ci-dessus), le maire hettangeois invite ses conseillers à choisir une augmentation du prix de l'eau : 15 ou 30 centimes. 11 élus sont pour la première option, 11 se prononcent pour la seconde. En tel cas, la voix du maire prévaut et tranche.

Mais Monique Di Nardo crie, dans les deux sens de l'acception, au scandale. « Martine Morin a donné procuration à Anne Joseph [qui s'était prononcée pour les 15 centimes, comme Monique Di Nardo, ndr], je l'ai vu l'écrire de mes propres yeux, et là vous dites que c'est Gérard Jolly [qui votait pour les 30 centimes, ndr] qui a la procuration ! C'est une honte ! ».

Agacée, elle se lève et saisit des mains du maire ladite procuration. La brandit et commente : « Il n'y a pas le nom de Gérard Jolly dessus ! ». Ce qui est parfaitement exact. Pas plus, d'ailleurs, que le nom d'Anne Joseph n'est écrit... Le maire explique que l'élu confond avec le

Odeur de cantonales ?

A l'issue du conseil, le maire André Hentz ne cachait pas son étonnement face à la position de son adjointe des finances : « Je confirme, comme l'a dit Mme Di Nardo, qu'on a toujours du mal à boucler le budget eau, et je m'étonne que cette adjointe puisse ne pas voter cette augmentation du prix de l'eau qui aiderait justement à le boucler sereinement... ».

Puis de noter : « On peut s'interroger par rapport aux élections cantonales ». Allusion au fait que Monique Di Nardo avait annoncé il y a peu sa candidature.

Le maire s'inquiète : « En plus de Jérôme Millière qui est dans l'opposition, j'ai trois élus de ma majorité qui sont candidats aux cantonales [Jean Le Gac, Monique Di Nardo et Nicole Bernard qui est suppléante de Michel Paquet, ndr]. Si ça devait influencer les débats du conseil municipal, ça serait gênant... ».

Jointe par téléphone, Monique Di Nardo dément : « Non, ce n'était pas une pré-campagne ni une campagne. Personne n'en fait, d'ailleurs, actuellement. J'ai toujours eu cette position sur cette question de prix de l'eau. J'espère que le contrôle de légalité ne laissera pas passer ».

Les offices

Yutz. — Culte protestant : ce soir à 18h, veillée de Noël au temple de Yutz animée par des enfants et les jeunes de la paroisse.
Samedi à 10h, culte de Noël au temple de Yutz avec Sainte-Cène.
Dimanche à 10h30, culte au temple de Thionville.

Grande Couronne. — Communauté de paroisses Sainte Marthe, Sainte Marie, Saint Lazare : ce jour à 12h messe à la crypte Saint-Nicolas ; à 18h30, messes à Saint-Joseph de Haute-Yutz et à Saint-Nicolas de Basse-Yutz.
Samedi, à 10h30, messes à Saint-Hubert d'Illange, à Saint-Willibrord de Basse-Ham et à Saint-Nicolas de Basse-Yutz ; à 18h30, messe à Sainte-Croix de Yutz-Cité.
Dimanche, à 10h30 messe à Saint-Nicolas de Basse-Yutz.
Lundi, à 18h30, messe à la chapelle Saint-Marc de Haute-Ham.

Rive gauche. — Communauté de paroisses Saint-Benoit de Cattenom : office de Noël ce soir à 18h à Cattenom, à 22h30 à Rodemack, offices samedi à 10h30 à Sentsch et à Beyren-lès-Sierck, offices dimanche à 10h30 à Gavisve.

Communauté de paroisses Notre-Dame de l'Espérance de Hettange-Grande : office vendredi à 18h30 à Roussy-le-Village, à 20 h 30 à Hettange-Grande, offices samedi à 10h (messe communautaire), offices dimanche à 9h15 à Ceufrange, à 10h45 à Hettange-Grande.

ROUSSY-LE-VILLAGE

Recherche porteur

Le *Republicain Lorrain* cherche une personne pouvant assurer la distribution quotidienne du journal à Roussy-le-Village. Elle se fait tous les matins avant 7h. S'adresser au dépôt Fanzel, au 03 84 58 67 67.

Les coiffeurs et coiffeuses de la Corporation obligatoire de la Vallée de la Fensch et du Pays-Haut

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'an 2011

Le Republicain Lorrain

recherche un(e)

VENDEUR-COLPORTEUR DE PRESSE à ILLANGE

Vous souhaitez réaliser une activité indépendante vous apportant un complément de revenu, vous êtes motivé et dynamique.

Votre mission : la livraison des journaux 7 jours sur 7 dès réception et avant 7 h du matin

Contactez-nous au **03 87 58 67 67**

Le Republicain Lorrain

recherche un(e)

VENDEUR-COLPORTEUR DE PRESSE à ROUSSY LE VILLAGE

Vous souhaitez réaliser une activité indépendante vous apportant un complément de revenu, vous êtes motivé et dynamique.

Votre mission : la livraison des journaux 7 jours sur 7 dès réception et avant 7 h du matin

Contactez-nous au **03 87 58 67 67**

YUTZ

L'Allée du rêve joue les pères Noël

Des représentants de l'association L'allée du rêve de Yutz se sont rendus mardi les bras chargés de cadeaux, au service des enfants malades de Nancy-Brabois.

Depuis plus de dix ans, Zohra Escriba, présidente de l'association L'allée du rêve, milite avec les membres de l'association pour améliorer les conditions de vie des enfants hospitalisés. Tout au long de l'année, ils organisent des manifestations pour récolter des fonds qu'ils transforment en cadeaux et en matériel médical et de confort.

De nombreuses manifestations ponctuent les événements de l'année : ateliers manuels et créatifs pour Pâques, pour la fête des mères et pour Noël. Organisation d'une fête pour Carnaval et Halloween. Organisation de loto et de soirées à thème.

Cette année, l'opération concerne plus de deux cents enfants hospitalisés à l'hôpital de Nancy-Brabois. L'association a acheté pour plus de 10 000 € de jouets : consoles de jeux vidéo, DVD et jeux de société viendront faire le bonheur des jeunes malades qui afficheront à coup sûr de larges sourires.

Ces sourires sont d'ailleurs les plus belles récompenses que les membres de l'association reçoivent en contrepartie des efforts qu'ils ont déployés. Les cadeaux seront distribués à l'occasion des fêtes de Noël, mais aussi tout au long de l'année pour fêter les anniversaires des enfants. Les adultes ne sont pas oubliés pour autant. Ils recevront des parfums et produits cosmétiques



Un autobus a été affrété pour apporter l'énorme hotte de cadeaux de L'allée du rêve jusqu'à l'hôpital des enfants malades de Nancy-Brabois. Photo RL

de grandes marques. L'allée du rêve participe également à l'amélioration des conditions de vie des enfants. Elle a fait poser à ses frais des stores dans les chambres afin d'en améliorer le confort.

Des lycéens se mobilisent
Du matériel de sport adapté aux conditions d'hospitalisation a été offert au service d'éducation physique spécialisée. Malgré leur handicap, les enfants poursuivent des ateliers sportifs tout comme les enfants valides.

Une classe de 3^e DP6 (découverte professionnelle) du lycée Saint-Vincent de Paul d'Algrange s'est mobilisée pour les enfants malades.

Une trentaine d'élèves de la classe ont vendu pendant près de deux mois, des portes clés et des bracelets. Leurs efforts à permis de récolter la somme de

900 € qu'ils ont reversé à L'allée du rêve.

Cette initiative prouve encore que la motivation et l'investissement des uns, peuvent faire le bonheur des autres.

L'association va organiser un loto le dimanche 26 décembre à l'espace Victor-Hugo de Fameck. Ouverture des portes à 12h30. De nombreux lots seront distribués, dont le premier prix est un bon d'achat de 1 000 €. Les bénéfices de cet

après-midi seront intégralement reversés au profit des enfants malades des hôpitaux de Nancy-Brabois. Restauration, buvette et pâtisserie sur place.

Renseignements auprès de Youcef Bettahar au 06 75 02 18 00.

L'Allée du Rêve, 1, rue Marcel-Paul, 57 970 Yutz. Tel. 03 82 56 56 48. www.adrneuf.fr

NÉCROLOGIE

Mme Léonie Lang



KANFEN. — Nous apprenons le décès de Mme Léonie Lang, née Becker, survenu le 22 décembre à Thionville, dans sa 85^e année. Née le 9 avril 1926 à Kanfen, elle résidait rue du Lavoir à Kanfen, avant de se retirer en maison de retraite. Maman de deux enfants, Jean-Paul et Gabriel, elle était grand-mère de quatre petits-enfants, Véronique, Geneviève, Mélanie et Johan, elle avait deux arrière-petits-enfants, Cassandre et Keryann.

Les obsèques seront célébrées ce jour, vendredi 24 décembre, à 10h30 en l'église de Kanfen, suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Nos condoléances à la famille.

MESSES

Les offices

Yutz. — Culte protestant : ce soir à 18h, veillée de Noël au temple de Yutz animée par des enfants et les jeunes de la paroisse.
Samedi à 10h, culte de Noël au temple de Yutz avec Sainte-Cène.
Dimanche à 10h30, culte au temple de Thionville.

Grande Couronne. — Communauté de paroisses Sainte Marthe, Sainte Marie, Saint Lazare : ce jour à 12h messe à la crypte Saint-Nicolas ; à 18h30, messes à Saint-Joseph de Haute-Yutz et à Saint-Nicolas de Basse-Yutz.
Samedi, à 10h30, messes à Saint-Hubert d'Illange, à Saint-Willibrord de Basse-Ham et à Saint-Nicolas de Basse-Yutz ; à 18h30, messe à Sainte-Croix de Yutz-Cité.
Dimanche, à 10h30 messe à Saint-Nicolas de Basse-Yutz.
Lundi, à 18h30, messe à la chapelle Saint-Marc de Haute-Ham.

Rive gauche. — Communauté de paroisses Saint-Benoit de Cattenom : office de Noël ce soir à 18h à Cattenom, à 22h30 à Rodemack, offices samedi à 10h30 à Sentsch et à Beyren-lès-Sierck, offices dimanche à 10h30 à Gavisve.

Communauté de paroisses Notre-Dame de l'Espérance de Hettange-Grande : office vendredi à 18h30 à Roussy-le-Village, à 20 h 30 à Hettange-Grande, offices samedi à 10h (messe communautaire), offices dimanche à 9h15 à Ceufrange, à 10h45 à Hettange-Grande.

CHASSE

Dimanche
Basse-Ham : sur le lot n°1.
Evrange : sur le ban communal.
Basse-Rentgen : sur le lot N°574.
Beyren-Gandren : sur l'ensemble du territoire.
Hagen : sur le ban communal.
Roussy-le-Village : sur le territoire de chasse de l'Adkd lots n°1 et 4 de Hettange-Grande, 2 de Roussy-le-Village, 2 de Kanfen et 3 de Zoufftgen.

Lundi
Escherange-Molvange : lot de chasse n° 5.

Mardi
Fixem : sur le territoire.
Cattenom : sur le domaine de chasse du "Diane-club" de Thionville.
Roussy-le-Village : sur le domaine de chasse Gervasi (lots n°3 et 4 du domaine de chasse de Roussy-le-Village).

ILLANGE

Fermetures

En raison des fêtes de fin d'année l'agence postale sera fermée lundi 27 décembre. Les services de la mairie fermeront ce vendredi à 11h et lundi 27 toute la journée.